

RÉUNION DU 26 février 2010

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, le 19 février 2010, s'est réuni, salle des mariages, le vendredi 26 février 2010 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Jacques BENOIT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES ARNAULT, BIRAUD, GENET, TURPAULT et MM BENOIT, BITAUD, BLAIN, MESLIER, PROUST, RAIMBAULT, ROY, SAVARIT, SOUCHET.

ABSENTS EXCUSÉS : MME NOIRAUT et M GAUTREAU

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : MMES GENET et ARNAULT

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL :

Monsieur le Maire demande l'approbation du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2010, il est adopté à l'unanimité par les membres présents.

COMPÉTENCE NOUVELLE GENDARMERIE :

M. le Maire soumet au Conseil le projet de délibération proposé par la Communauté de Communes, pour le transfert de compétence gendarmerie sise à Argenton les Vallées.

Il présente les arguments en faveur de ce projet et ceux qui ne sont pas favorables. Il propose au Conseil un vote à bulletin secret afin que chacun puisse s'exprimer le plus librement possible.

Après discussion, il est procédé au vote et il en ressort que sur 14 votants 13 ont répondu NON et 1 OUI.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS :

Le Conseil arrête les différentes subventions aux associations locales et aux organismes divers pour l'année 2010.

| NOM des ASSOCIATIONS | Proposition 2010 |
|--|---------------------|
| A.C.C.A. - Association Communale de Chasse | 156.00 € |
| A.P.E. - Association des Parents d'Elèves | 300.00 € |
| A.P.E. – Rembourst Mme Talon | 110.50 € |
| A.S. ST CERBOUIL. FOOT | 4 502.00 € |
| A.S.B.L. BASKET | 850.00 € |
| Amicale des Sapeurs Pompiers | 610.00 € |
| Anciens d'Algérie AFN | 77.00 € |
| Collège Molière - Foyer socio éducatif | 650.00 € |
| Collège Molière action pédagogique Allemagne | 80.00 € |
| Collège Molière action pédagogique Espagne | 520.00 € |

| | |
|--|--------------------|
| Collèges Extérieurs (voir détail) | 683.00 € |
| Comité des Fêtes | 800.00 € |
| Échanges des Savoirs | 155.00 € |
| Ecole – classe de découverte | 2 500.00 € |
| Les pattes de velours | 300.00 € |
| MPT | 300.00 € |
| MPT - Centre de loisirs sans hébergement | 4 900.00 € |
| Société de Pêche l'Ablette | 155.00 € |
| USEP Déplacements Joueurs Scolaires | 300.00 € |
| TOTAL | 17 948.50 € |

RÉVISION LOYER NOTAIRE :

Le loyer de la SCP TABOURIER-HANNIET, notaires, pour la location à usage professionnel au 110 rue Rabelais à Bouillé-Loretz, sera, à dater du 1^{er} mars 2010 et ce jusqu'au 28 février 2011 fixé à 167,77 € + TVA.

Le Conseil donne son accord.

RÉVISION DES LOYERS ILOT PAILLET :

Pour tenir compte de la situation financière de nos concitoyens, M. le Maire propose de ne pas procéder à l'augmentation des loyers locatifs « Ilot Paillet », du 1^{er} mars 2010 et jusqu'au 28 Février 2011, et de ramener le loyer du logement 1 type 3 du 34 rue St Vincent à 335.00€ par mois.

Le Conseil donne son accord.

RÉVISION DU LOYER SALON DE COIFFURE :

M. le Maire transmet au Conseil le courrier de Madame Sabrina Auger sollicitant une baisse de loyer du salon de coiffure.

Après discussion, le Conseil décide de diminuer le loyer de 50,00 €/mois.

ORGANISATION DES ÉLECTIONS RÉGIONALES – BUREAU DE VOTE ET DÉPOUILLEMENT :

M. le Maire et le Conseil fixent les heures de permanences de chaque membre du Conseil municipal et arrête le bureau qui sera constitué de la manière suivante :

Bureau de vote du 14 mars 2010

PRÉSIDENT : M Jacques BENOIT

ASSESEURS : MM Claude BLAIN, Denis GAUTREAU et MME Michèle ARNAULT

SECRÉTAIRE : MME Patricia GENET

PERMANENCE DU BUREAU DE VOTE DU DIMANCHE 14 MARS 2010 :

- * de 8 H 00 à 10 H 00 ☞ Y. RAIMBAULT – B. MESLIER et J. TURPAULT
- * de 10 H 00 à 12 H 00 ☞ J. BITAUD – B. PROUST et P. GENET
- * de 12 H 00 à 14 H 00 ☞ C. BLAIN – D. GAUTREAU et N. BIRAUD
- * de 14 H 00 à 16 H 00 ☞ C. SAVARIT – S. SOUCHET et M. ARNAULT
- * de 16 H 00 à 18 H 00 ☞ J. BENOIT – D. ROY et V. NOIRAUT

| SCRUTATEURS | 1^{ère} table | 2^{ème} table |
|--------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Ouverture des enveloppes | B. PROUST | C. SAVARIT |
| Lecture des bulletins | Y. RAIMBAULT | J. TURPAULT |
| Pointage des noms | A. ARNAULT V. NOIRAUT | D. ROY D. ROY |

Bureau de vote du 21 mars 2010

PRÉSIDENT : M Jacques BENOIT

ASSESEURS : M Denis GAUTREAU et MMES Valérie NOIRAUT et Michèle ARNAULT

SECRÉTAIRE : MME Patricia GENET

PERMANENCE DU BUREAU DE VOTE DU DIMANCHE 21 MARS 2010 :

- * de 8 H 00 à 10 H 00 ☞ Y. RAIMBAULT – B. MESLIER et P. GENET
- * de 10 H 00 à 12 H 00 ☞ B. MESLIER – B. PROUST et P. GENET
- * de 12 H 00 à 14 H 00 ☞ B. PROUST – D. ROY et M. ARNAULT
- * de 14 H 00 à 16 H 00 ☞ C. SAVARIT – S. SOUCHET et M. ARNAULT
- * de 16 H 00 à 18 H 00 ☞ J. BENOIT – V. NOIRAUT et D. GAUTREAU

| SCRUTATEURS | 1^{ère} table |
|--------------------------|------------------------------|
| Ouverture des enveloppes | B. PROUST |
| Lecture des bulletins | Y. RAIMBAULT |
| Pointage des noms | A. ARNAULT V. NOIRAUT |

CRÉATION D'UN POSTE D'ATTACHÉ :

M. le Maire informe que le poste de Secrétaire de mairie doit être supprimé pour créer un poste d'Attaché afin de pouvoir embaucher Madame LANDAIS en remplacement de Madame FLEURIAULT.

Le Conseil donne son accord.

AVENANT AU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR ÉCOLE :

M. le Maire informe le Conseil que le Maître d'œuvre a souhaité soustraire du marché de maîtrise d'œuvre les études d'ingénieries et de travaux pour l'aménagement du carrefour des départementales D31 et D159. Le montant des honoraires sera ajusté en conséquence.

Le Conseil autorise le Maire à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre.

PROJET AMÉNAGEMENT Rue de l'Abbaye :

M. le Maire informe qu'une consultation pourrait être lancée afin de reprendre les travaux d'aménagement du carrefour des départementales D31 et D159 ainsi que le cheminement des élèves jusqu'au restaurant scolaire.

Le Conseil donne son accord.

COMMISSION DES IMPÔTS :

M. le Maire informe le Conseil que la commission des impôts se réunira le 19 mars prochain à 17 heures.

PROPOSITION DE RACHAT DU LOGEMENT 123 PLACE DE L'ÉGLISE :

M. le Maire informe le Conseil de la proposition faite par M. MUREAU concernant le rachat du logement qui se situe au-dessus de la boucherie, pour un prix de 55 000,00 €.

Après discussion, le Conseil décide d'arrêter le prix du rachat à 57 500,00€ frais d'acte inclus.

ÉTUDE POUR L'EXTENSION DU LOTISSEMENT :

M. le Maire propose au Conseil de lancer une étude concernant l'extension du lotissement, cinq parcelles ayant déjà été acquises, il ne reste plus que trois parcelles disponibles. Une grande partie de l'étude pourrait être financée par une aide du département dans le cadre du Proxima Communes.

Le Conseil donne son accord.

QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire et le Conseil décident d'arrêter, pour le budget 2010, la somme de 500,00 € pour les achats aux ateliers protégés.
- M. le Maire informe que le repas des Aînés est prévu le 10 avril prochain
- M. le Maire informe le conseil que le contrat CAE de M. Bruno Vouhé a été reconduit pour une période de 6 mois à concurrence de 20 heures/semaine.
- Madame Alice Jounet a été recrutée par le Centre de Gestion pour une durée de trois mois en remplacement de Mademoiselle Angélique Douet (congé maternité).
- M. le Maire informe le conseil que le nécessaire va être fait concernant la sépulture de Madame Brémaud. Les frais seront supportés sur le budget du CCAS.
- **Remerciements** : M. le Maire donne lecture de la lettre de remerciement adressée par M. et Mme Matouk pour le prêt de la salle de la mairie lors du décès de M. Pencre'h.

** Prochain conseil municipal :*

☞ Mercredi 31 mars 2010 à 20 heures (Budget)